

# LES ECHOS DU PLIE

Le magazine trimestriel de l'insertion à Aubervilliers

décembre 2003

2

## SOMMAIRE

**p. 1, 10, 11**  
Accompagnement  
vers l'emploi,  
une action du PLIE

**p. 2**  
Parcours,  
de Karidja DIALLO

**p. 4, 5**  
Qu'est-ce que  
le RMI ?

**p. 5**  
Information  
aux bénéficiaires  
de l'A.S.S.

**p. 6**  
Vacances citoyennes  
au Sénégal,  
d'Alassane DIOUF

**p. 7**  
Projet  
« Vivons l'Europe »  
de la Mission locale

Une association  
d'Aubervilliers : ASEA

**p. 8**  
Piège à loups,  
de Samia DE MARCO

**p. 9**  
Un chantier  
d'insertion couture  
à Aubervilliers

**p. 12**  
Informations pra-  
tiques

e-mail: auberechos@voila.fr

## ACCOMPAGNEMENT VERS L'EMPLOI

Les personnes accompagnées par les différents services d'insertion de la ville d'Aubervilliers dans la recherche d'emploi peuvent participer à une action collective mise en place à leur intention.

Gérard LAUDY est le coordinateur de cette action. Il nous parle des deux premières embauches réalisées dans le cadre de cet atelier.

« Le directeur de la régie de quartier, qui cherchait deux opérateurs, nous a donné un coup de main, puisqu'il a commencé par examiner les candidatures de Mohamed et de Fenel.

Mais avant tout ça, il y a eu un gros travail de fait avec toute une équipe plurielle: cette équipe est composée de collègues du dispositif RMI, du PLIE, de la Mission Locale et tous ces gens là ont accompagné un groupe de demandeurs d'emploi - de chercheurs d'emploi - d'une dizaine de personnes, avec des profils extrêmement variés.

Certains sont diplômés, d'autres non, certaines personnes sont en recherche d'emploi depuis très longtemps et d'autres depuis peu. Tout ce petit monde a recherché le chemin de l'emploi pendant quatre semaines.

Ce groupe était en fait un groupe pilote d'une longue série.

L'action a été nommée : « Accompagnement vers l'emploi ».

Notre objectif, c'est de rendre les personnes un maximum autonomes pour qu'elles soient capables de trouver elles-mêmes leur emploi. Et c'est là où il a fallu conjuguer un peu tous les talents des différentes équipes et ça bien fonctionné. Fenel et Mohamed ont été les premiers à nous quitter. »

(lire la suite p. 10)

## LES ECHOS DU PLIE

Le magazine  
trimestriel  
de l'insertion

une réalisation  
du PLIE d'Aubervilliers  
en partenariat avec  
le Dispositif RMI

Directeur de publication:  
Mireille WEIST

Conception, Rédaction,  
Mise en page:  
Franco EVANGELISTA,  
Aurora LOPEZ GAUTRON.

Ont collaboré  
à ce numéro:

Samia DE MARCO, Karidja DIALLO,  
Alassane DIOUF, Fenel DUCLEON,  
Mohamed TLILI, Fabienne CANUT,  
Annie CAZAUBON

Imprimerie Edgar  
Aubervilliers  
décembre 2003

« Les échos du PLIE »  
est l'oeuvre de personnes  
suivies par les différents  
services d'insertion de la  
ville d'Aubervilliers ainsi  
que de conseillers de ces  
mêmes services.

Interviennent également  
nos partenaires des  
centres de formation et  
d'autres institutions agis-  
sant dans les domaines de  
l'insertion socioprofes-  
sionnelle.

Ce projet est une  
action du PLIE en partena-  
riat avec le dispositif RMI.  
Il bénéficie du concours  
du Fonds Social Européen.

## PARCOURS

1990 : Arrivée en France - Vie maritale avec un compagnon au chômage.

1993 : Dépôt d'une demande de carte de séjour. Bénéfice d'une loi votée sous Mitterrand grâce à la naissance d'un enfant en France. Perte du passeport et du visa - Rejet préfectoral.

1995 : Nouveau passeport, dépôt de dossier et obtention d'un récépissé de carte de séjour pour 3 mois. Rejet de la demande après passage aux commissions de séjour.

Naissance d'un second enfant.  
Le tribunal donne son accord.

1996 : Obtention d'un nouveau récépissé. Accord d'un an qui permet de rechercher du travail.

Des amis travaillant dans l'hôtellerie (IBIS) et rencontrés par l'intermédiaire de mon compagnon m'aident à rencontrer la responsable du service de recrutement. Je remplis donc une demande de CDD intérimaire, je fournis les papiers nécessaires : carte de séjour, carte de sécurité sociale provisoire.

J'assiste à un entretien formel au cours duquel on me demande :

- si je parle bien le français (la jeune femme insiste : « vous parlez vraiment bien le français ? »)
- si je ne suis pas gênée de m'habiller à l'occidentale (je suis vêtue d'un pantalon et d'un pull !)
- si je peux être ponctuelle (8h et 16h 45)
- si je sais entretenir des chambres... ça, je ne l'avais jamais fait ! Dans le pays dont je suis originaire, on a juste besoin d'un drap, un lit « non fermé... »

Pour elle, ça n'est pas un problème. Elle propose de me faire travailler en binôme avec la personne qui m'avait présentée.

Elle me met à l'essai pendant deux jours afin de repérer les lieux, l'emplacement du matériel de maintenance et d'entretien, la façon d'arranger un chariot pour préparer les lits et les salles de bain.

J'ai débuté de cette manière jusqu'au jour où un incident a eu lieu. Le pressing n'avait pas livré à temps le linge de rechange. Devant quitter les lieux (Roissy ville) pour rejoindre mes enfants, j'ai proposé qu'une collègue fasse le travail à ma place. La gouvernante a refusé, elle s'est emportée jusqu'à me traiter de « sale race ». J'étais troublée, prête à rendre l'agression. La femme s'est enfermée dans son bureau. Le lendemain, je ne suis pas revenue. Les collègues ont entrepris une grève pour me soutenir.

La personne a été destituée, mais j'avais déjà trouvé un poste dans un hôtel concurrent (Sofitel).

J'ai perdu ce nouveau poste à la suite d'un malentendu (literie non conforme) puis regagné à nouveau mon ancien emploi.

En 2000, j'ai fait une demande de CDI. Elle ne m'a pas été accordée. La question de mon devenir s'est posée à ce moment : je ne souhaitais pas être indéfiniment en extra et j'ai

contacté l'ANPE pour avoir une perspective de progression professionnelle.

L'ANPE m'a envoyée dans un atelier où l'on apprend à mettre en oeuvre une stratégie de recherche d'emploi (mise à disposition d'une ligne téléphonique, internet, assistance aux démarches...). Une personne m'a proposé une offre à l'hôtel Pergolese. Ce fut mon quatrième emploi. J'ai été reçue dès mon appel, correctement interrogée. La gouvernante générale a été satisfaite de mes savoir-faire mais elle était démissionnaire. J'étais encore en période d'essai. La remplaçante a reconduit ma période d'essai et à l'issue de ce temps, elle m'a licenciée sous prétexte que le service ne pouvait plus se permettre de laxisme (comparaison avec le Club Med !)

J'ai été très perturbée par ce rejet (on m'attribuait un niveau 2 étoiles et non 4 étoiles comme requis). Je suis retournée à l'ANPE avec au coeur un sentiment d'humiliation et aussi d'incompétence qui m'ont fait abandonner toute recherche dans ce type de profession. Pendant 7 ans, j'avais fait ce travail avec goût et intérêt.

Je m'étais immédiatement inscrite au chômage et je souhaitais apprendre un nouveau métier.

L'ANPE d'Aubervilliers a pris en compte ma demande et m'a fait une proposition de formation. C'était le 31 mars.

Ce stage\* m'a beaucoup apporté puisqu'il m'a aidé à théoriser sur une profession que je croyais connaître et qui s'est avérée beaucoup plus complexe et passionnante que je ne l'imaginai.

Cela m'a guéri de l'humiliation que j'avais ressentie lors de cette évaluation déclassante (2 étoiles !)

Aujourd'hui, je suis en mesure d'avancer des arguments techniques sur mes compétences et mettre en valeur mes qualifications.

Il n'y a pas d'âge pour évoluer et beaucoup de professions comportent des intérêts que l'on sous-estime !

**Karidja DIALLO**

\*Passerelle Nettoyage à La Roseraie avec l'IFEH (voir Les échos du PLIE).

Le P.L.I.E. (Plan Local pour l'insertion et l'emploi) a déménagé en octobre dernier dans un bâtiment qui s'intègre dans un ensemble architectural assez unique sur Aubervilliers, ancien atelier de verrerie...

Ce lieu accueillera donc les bureaux du P.L.I.E. au premier étage, et dans le cadre de la création du chantier d'insertion « modes en fils », un atelier de couture sera situé au rez-de-chaussée.

La municipalité a en effet souhaité donner au P.L.I.E. les moyens matériels de développer son activité en créant un lieu où des femmes souvent démunies face aux exigences du marché du travail, pourront exercer une activité économique et s'engager très concrètement dans un parcours d'insertion sociale et professionnelle.

Je tiens aussi à soutenir et à encourager les « Échos du P.L.I.E. », journal de l'insertion professionnelle sur la ville porté par le Dispositif RMI et financé par le P.L.I.E. via le F.S.E. (Fonds Social Européen). Cette publication qui se veut être un lieu d'échanges et de paroles entre les bénéficiaires du P.L.I.E et les professionnels, vous donnera également des informations pratiques concernant des prestations et des actions qui se rapportent à la formation et à l'insertion professionnelle.

Je vous en souhaite une agréable lecture !

**Brahim HEDJEM**

adjoint au maire,  
délégué au développement  
économique, à l'emploi, la formation  
et l'insertion professionnelle;

Président délégué de l'AISPJA.



**À l'heure  
où le gouvernement  
va mettre en place  
un « RMA »,  
il peut être utile  
de rappeler ce qu'est  
le Revenu Minimum  
d'Insertion**

### Qu'est-ce que le RMI ?

RMI, ou revenu minimum d'insertion, désigne un minimum de ressources mensuel fixé par la loi.

C'est aussi l'allocation mise en place par l'État pour atteindre ce revenu minimum. Elle peut être complétée par des actions permettant aux personnes les plus défavorisées de s'insérer dans la société.

### Le RMI comprend :

- Le versement d'une allocation.  
C'est une somme variable selon les ressources et la situation familiale de chacun. Elle complète ces ressources de façon à garantir le minimum vital. Le versement est assuré par la CAF (Caisse d'Allocations Familiales).

- Une couverture sociale  
Toute personne au RMI bénéficie automatiquement de la couverture maladie universelle (CMU) et de la couverture complé-

mentaire qui assurent la gratuité totale des soins médicaux et hospitaliers pour elle-même et les personnes à charge. Cette mesure, valable durant un an, est renouvelable.

- Une aide au logement

Une " allocation de logement social " au taux maximum est versée lorsque le bénéficiaire du RMI ne reçoit aucune autre prestation d'aide au logement. Celui-ci bénéficie également de l'exonération de la taxe d'habitation et de la réduction sociale téléphonique.

- Un contrat d'insertion

La loi prévoit que l'allocataire (ou ses ayants droits) du revenu minimum d'insertion doit s'engager dans une démarche d'insertion. La collectivité s'engage de son côté à aider le bénéficiaire du RMI dans cette démarche. Ces engagements réciproques font l'objet d'un contrat d'insertion signé par l'allocataire ou ses ayants droits et par le président de la Commission Locale d'Insertion (CLI).

La loi précise qu'un contrat doit être signé dans les trois mois de l'attribution du RMI.

Le projet d'insertion peut comprendre :

- des actions visant à améliorer la vie quotidienne (mieux gérer un budget, se soigner, se loger),

- des stages de formation (contrat d'orientation, actions d'insertion et de formation),

- une activité professionnelle adaptée (contrats aidés : CES, CIE...).

Le contrat d'insertion est conclu pour une durée comprise entre 3 mois et un an. Il peut être renouvelé.

À noter que dans le cadre de son contrat d'insertion, la personne bénéficiaire du RMI peut avoir un emploi salarié, un contrat emploi solidarité (CES) ou suivre une formation rémunérée.

Si le bénéficiaire du RMI reprend une activité salariée ou effectue une formation rémunérée, la Caf ne tiendra pas compte de ses salaires pour le calcul de son Rmi, pour le trimestre de reprise d'activité et les 3 mois suivants. Ensuite, pendant 9 mois, elle retient 50% de la rémunération.

S'il s'agit d'un contrat emploi solidarité (CES), la Caf prend en compte les salaires après avoir effectué un abattement de 135,86 Euros\*. Cet abattement est effectué pendant toute la durée du contrat.

### Conditions pour avoir droit au RMI:

Le bénéficiaire doit :

- résider en France,
- être âgé d'au moins 25 ans ou avoir la charge d'un ou de plusieurs enfants, ou encore être enceinte,
- n'être ni élève, ni étudiant,
- disposer de ressources inférieures au minimum vital.

Toutes les ressources sont prises en compte, y compris les prestations familiales et les allocations chômage.

à noter :

- les étrangers qui résident en France depuis au moins trois ans peuvent bénéficier du RMI s'ils possèdent un titre de séjour valant autorisation de travail :
  - carte de résident
  - carte de séjour, mention " salarié "
  - carte de réfugié.
- il n'est pas nécessaire d'être inscrit à l'ANPE.

### Comment faire une demande de RMI ?

Il faut s'adresser au centre communal d'action sociale (CCAS), 6, rue Charron.

Un dossier vous est remis avec une date de rendez-vous.

Après accord du préfet, le RMI vous sera versé dès le mois de la demande pendant trois mois. (on obtient le paiement du RMI trois à cinq semaines après en avoir fait la demande).

Si le montant des ressources ou la situation familiale a changé, l'allocation est recalculée pour les trois mois suivants.

\* montant au 31/12/2003

### RÉFORME DE L'ALLOCATION SPÉCIFIQUE DE SOLIDARITÉ

**Afin d'éviter une rupture de vos droits, si vous êtes bénéficiaires de l'Allocation Spécifique de Solidarité qui, pour certains d'entre vous, ne sera plus versée à compter de janvier 2004 conformément à la réforme de décembre 2002 sur l'indemnisation à l'assurance chômage, présentez-vous, dès que possible, au Centre Communal d'Action Sociale - 6, rue Charron, pour instruire votre dossier de demande de RMI.**

**Vous devez vous munir de l'attestation de fin de droits d'Allocation Spécifique de Solidarité qui vous est transmise par l'ASSEDIC.**

**Pour toute autre information, vous pouvez vous adresser au Service RMI du CCAS au :  
01 48 39 53 35**

Inscrit à la Mission Locale d'Aubervilliers depuis mai 2003, Alassane Diouf a été orienté sur la Plateforme Mobilisation « Horizon » à l'AFCE de Drancy où lui a été proposé un parcours personnalisé pour favoriser son insertion. Parmi les différents modules de formation, un séjour lui a été proposé du 16 août au 7 septembre 2003 dans le cadre d'un chantier de solidarité internationale.

Les « vacances citoyennes » au Sénégal, sont organisées en France par la Fédération Nationale des Maisons des Potes et, au Sénégal, par SOS Banlieues, de Pikine, avec d'autres structures locales comme COMTECH à Montreuil pour en assurer l'encadrement professionnel.

**Nous étions un groupe de jeunes : 9 plus notre formatrice.**

Le cadre de cette visite au Sénégal était basé sur la rénovation des classes, lutte contre le SIDA, sensibiliser les jeunes contre le banditisme et la drogue, dans les quartiers aussi.

**Le Sénégal**, c'est une population d'un peu plus de neuf millions d'habitants; 70 % de la population est rurale et 55% de la population a moins de 20 ans. L'espérance de vie est de 49 ans.

**Pendant le voyage.**

Nous sommes arrivés à 2, 3 h du matin à Dakar à l'aéroport international portant le nom du premier président sénégalais (Léopold Sédar Senghor, 1960-1980), il faisait un peu frais et il y avait une foule magnifique et extraordinaire.

**Pikine (banlieue de Dakar).**

Soudain un car est venu nous chercher, parmi eux, il y avait Brahim le responsable de l'organisation du projet au Sénégal, suivi de M. Boye, chargé des missions du chantier et des deux guides très sympas. Ils nous ont conduits à notre domicile et nous ont donné rendez-vous « ...demain pour la présentation des vieux du quartier ! »

Nous sommes rentrés dans nos chambres, dans toutes les chambres, il y avait des moustiquaires accrochées à nos lits.

**Le matin arrivé.**

Il est 10 h du matin quand le responsable est venu nous chercher, il nous a trouvés prêts, propres, et il nous a demandé « c'est quel chantier, ici ? » et nous lui avons répondu : Pikine, une banlieue de Dakar, très peuplée. »

**Présentations.**

Une foule immense nous attendait dans la salle de classe que nous devions rénover, il y avait toutes sortes de personnes: des vieux, des jeunes, tout le monde était à la fête. Ils ont dansé, ils ont fait des spectacles théâtraux en « wolof », leur langue natale, bien sûr, et nous, nous étions ébahis, surpris de les voir danser, ils étaient contents d'être avec nous. En un mot, ils nous ont très bien accueillis.

**Le soir arrivé**, notre formatrice nous a donné notre planning de la semaine pour le chantier. C'était chaque matin de 9 h à 13 h 30 où nous étions au chantier et à partir de 16 h c'était des visites dans les marchés, sur les plages et dans les stades.

## ÎLE DE GORÉE

### La maison des esclaves

Nous sommes allés à Gorée la veille de notre départ. Nous nous sommes réveillés à 8 h du matin pour prendre le bateau, nous devions passer la journée là-bas.

Quand nous sommes arrivés à Gorée, nous avons demandé où se trouvait la maison des esclaves au responsable, il nous a répondu :

« Débarrassez-vous de vos appareils photo et suivez-moi ! » Nous l'avons suivi, seule la formatrice avait droit au camescope, et dedans c'était bizarre, ça m'a fait peur. Il y avait un historien qui nous guidait et nous expliquait comment les esclaves étaient traités sauvagement, brûlés mortellement et il y avait une petite porte et cette petite porte s'appelait « le non retour ». Ils étaient jetés à la mer ou rentraient dans les bateaux et ne revenaient plus. Quand l'historien a fini de nous enseigner, nous étions mort-vivants, personne ne parlait, nous étions vraiment désolés.

**La nuit arrivée**, le responsable du chantier a organisé un grand dîner au chantier que nous avons rénové, fini et peint. Par la suite, nous avons reçu un diplôme - très formidable.

**Le Sénégal est un pays à visiter**, surtout la « Gorée », la maison des esclaves, les plages.

Ils sont pauvres mais rigolent toujours, c'est pas comme dans les pays développés comme la France et autres qui ont tout mais se plaignent. Un conseil que le responsable nous a dit : « J'espère vous voir bientôt » et c'était la fin de l'aventure.

Alassane DIOUF

## Vacances citoyennes au Sénégal

## « Vivons l'Europe »

La Mission Locale d'Aubervilliers propose aux jeunes de 18 à 25 ans un atelier de découverte des métiers et de la citoyenneté européenne.

L'objectif de ce projet est de mieux connaître et comprendre l'Union européenne au travers de ses institutions mais aussi des filières de formation et des métiers existants dans les différents pays.

Vivons l'Europe est un projet qui se déroulera en janvier 2004. Pendant 6 semaines, nous allons explorer ensemble les possibilités de formation et de travail dans les pays européens; nous allons découvrir l'histoire et le fonctionnement des institutions européennes; nous allons préparer un mini-séjour et nous rendre à Bruxelles pour rencontrer les députés européens et échanger avec eux sur les questions qui vous préoccupent.

Pour finir, nous exposerons nos travaux et nos réflexions lors d'une réception ouverte aux partenaires, aux jeunes, aux élus de notre ville.

Pour participer à cet Atelier de Découverte des Métiers, vous devez :

- avoir entre 18 et 25 ans,
- être disponible entre le 5 janvier et le 15 février 2004,
- être motivé pour participer au voyage en groupe d'une durée de trois jours,
- avoir envie de découvrir les institutions et les possibilités de travail en Europe,
- être prêt à rencontrer des élus.

Les frais du voyage sont pris en charge (hébergement, transport, nourriture, etc.)

Si vous avez un conseiller à la Mission locale, adressez-vous à lui, sinon, adressez-vous à Fabienne Canut ou Virginie Reynaud au : 01 48 33 37 11

Mission locale : 122 bis, rue André Karman.

**ASEA, association proche des albertivillariens, aide les personnes qui en font la demande à sortir de l'isolement et du chômage par le biais d'actions solidaires avec un suivi personnalisé. Elle sert également de relais avec les structures d'accueil de la ville (Dispositif RMI, ANPE, etc.)**

**Depuis un an, cette association réalise une action de formation bureautique pour les bénéficiaires du PLIE. Elle a pour objectif de permettre à des personnes en insertion professionnelle de découvrir l'outil informatique et de se familiariser avec les principaux environnements et logiciels informatiques requis dans un contexte professionnel.**

**En effet, aujourd'hui, nombre de métiers nécessitent d'avoir la connaissance de cet outil. En tout état de cause, il apporte un « plus » non négligeable aux candidatures potentielles des personnes en quête d'un travail. Ainsi le formateur d'Asea adapte le contenu de sa formation en fonction du niveau de la personne, que celle-ci soit débutante ou déjà plus expérimentée.**

**ASEA - Association Solidarité Emploi Aubervilliers :**

**61, rue Hémet - 1<sup>er</sup> étage.**

**Tél. : 01 43 52 11 14**

**Fax : 01 43 52 82 81**

24 ans, jeune mère, j'ai fait une demande pour percevoir le RMI et quand elle a été acceptée, j'ai été énormément soulagée : j'allais avoir les moyens de vivre malgré la perte de mon travail.

Cette situation a duré deux ans. Deux ans pendant lesquels je me suis occupée de mon fils. C'est une chance inouïe de pouvoir élever mon enfant, recevoir de l'argent, mais a contrario, le RMI n'apporte aucune fiabilité pour tant de choses ! Les appartements, la crèche, tous ces éléments qui freinent toute insertion.

26 ans aujourd'hui, je ne peux pas vivre dans l'illusion et espérer survivre avec le Revenu Minimum d'Insertion car cette aide est discriminatoire. J'entends par là que tandis qu'une porte s'ouvre, d'autres se ferment... Je voulais me réinsérer dans la vie active, le monde du travail. Cela ne se fait pas sans embûche, mais à force d'acharnement, j'ai réussi. J'ai trouvé un emploi de télésecrétaire médicale en contrat à durée indéterminée et mon fils rentrera à la crèche dès septembre.

J'ai ressenti à ce moment le même sentiment que lorsque j'ai bénéficié du RMI pour la première fois : un énorme soulagement, et cette volonté de vouloir s'en sortir dignement et là, s'ajoute la fierté d'avoir un emploi. Enfin je sortais la tête du gouffre ! Mais malheureusement ou heureusement, la vie ne se déroule pas toujours comme prévu. Je dis cela car ce travail que je pensais inespéré s'est avéré être un piège à loups !!!

Je m'explique. Je devais au départ travailler de 7h30 à 14h15 et un samedi par mois. Idéal pour ne pas couper brusquement les liens affectifs avec mon enfant. Durant le mois d'essai, j'étais trop contente de travailler pour ouvrir mes yeux et voir les « dysfonctionnements institutionnels » de cette société.

C'est au cours du deuxième mois que j'ai compris, enfin, subi plutôt. Ma responsable, une « assoiffée de pouvoir », m'a convoquée un matin dans son bureau et m'a dit: « il y a un manque d'effectif, voilà votre nouvel emploi du temps et si cela ne vous convient pas, voilà la porte ». Elle m'imposait donc de venir de 7h30 à 14h15 et de 16h15 à 20h et trois samedis sur quatre... De plus, je devais

gérer trois postes de 25 médecins chacun sans ne commettre, bien sûr, jamais, oh non, jamais, d'erreur sous peine de sanctions et représailles. Comme chaque employé, d'ailleurs... Enfin, ceux qui sont restés, car j'apprenais qu'une dizaine d'ex-salariés étaient partis aux Prud'hommes pour se plaindre du comportement à la limite de la légalité de cette même responsable.

Au départ, j'ai trouvé des solutions pour faire garder mon fils quand je travaillais jusqu'à vingt heures et je me persuadais de ne pas quitter ce travail avec tous les arguments possibles. Lesquels ? Manger, vivre, payer mon loyer, assumer mon rôle de mère car maintenant que j'ai un pied dans la vie active, le

RMI me sera petit à petit supprimé, normal, le but étant d'y mettre les deux pieds et reprendre une vie « normale ». Cette situation a duré plusieurs mois, puis j'ai abandonné mon poste.

Je ne le regrette pas, car je sais maintenant, mieux qu'avant, que je peux, en me donnant les moyens et utiliser les outils mis à ma disposition (formation, CES, par exemple), faire autre chose.

Jusqu'à trouver ce métier où j'aurai ma place et où je pourrai, à ma mesure, faire évoluer ma vie.

Pour ceux qui liront ce témoignage, plus particulièrement les bénéficiaires du RMI, je dis : courage, je dis : volonté, je dis : acharnement.

Chaque expérience professionnelle est positive, même la mienne car elle a su rallumer la flamme intérieure de la confiance en soi. Celle qui donne la force de se bâtir un avenir.

Ne baissons pas les bras.

Samia,  
bénéficiaire du RMI.

PS: Vous ne pouvez pas aider les hommes continuellement en faisant pour eux ce qu'ils pourraient et devraient faire eux-mêmes.  
Abraham Lincoln.

## PIÈGE À LOUPS

Les chantiers d'insertion ont pour objectif l'insertion sociale et professionnelle de personnes à travers leur mise au travail sur des activités d'utilité sociale ou du secteur mixte.

Le PLIE d'Aubervilliers a sollicité l'association ACR pour monter un chantier d'insertion couture destiné à des femmes. En effet, celle-ci anime depuis 2000 un chantier d'insertion « fripes et chapeaux » à Conflans-Sainte-Honorine dans les Yvelines. L'expérience montre que pour des femmes ayant peu ou pas travaillé, le chantier d'insertion est une action intéressante pour une mobilisation sur un projet professionnel.

**Public, statut et lieu de travail:**

- 12 femmes dont:
- des bénéficiaires du RMI
  - des demandeurs d'emploi de longue durée
  - des femmes percevant l'API ou ayant une reconnaissance COTOREP
  - des jeunes femmes bénéficiant du programme TRACE

Les bénéficiaires de ce chantier seront employées en Contrat Emploi Solidarité, d'une durée de 6 mois à 1 an, salariées de l'association ACR.

Il n'est pas indispensable d'avoir des connaissances en couture pour travailler dans le chantier.

Le chantier se situera dans les nouveaux locaux du PLIE au 98, avenue de la République à Aubervilliers.

**« MODE EN FILS »  
CRÉATION D'UN CHANTIER  
D'INSERTION COUTURE  
À AUBERVILLIERS**



**Nature de l'activité:**

Créer ou réaliser des costumes pour des enfants ou des adolescents lors de différentes manifestations scolaires ou associatives (écoles, centres de loisirs, OMJA...)

Créer et réaliser des accessoires de mode (sacs en tissu, écharpes, pochettes, gants, ceintures...) et se livrer à la broderie.

**Objectifs du chantier:**

Proposer aux salariés du chantier un cadre de travail se rapprochant d'une activité marchande, avec des exigences sur la qualité du travail effectué, sur le respect des délais et la notion de productivité, tout en gardant un contexte permettant l'accompagnement social et professionnel.

Valoriser le travail du chantier,

Vendre la production du chantier par le biais des comités d'entreprise et en organisant deux expositions annuelles.

Donner la possibilité à chaque salariée d'accéder à une formation qui vise à répondre aux besoins et aux attentes des personnes, sur le plan de leur insertion tant sociale que professionnelle, l'objectif final étant de leur permettre d'engager un parcours d'insertion professionnelle.

Les informations pratiques concernant le recrutement seront communiquées ultérieurement par les conseillers des structures d'accueil, par voie de presse ou vous pouvez également contacter le PLIE au :

## ACCOMPAGNEMENT VERS L'EMPLOI (SUITE DE LA PAGE 1)

« Assez rapidement, il y a eu un contact de pris avec la régie de quartier qui peut-être pouvait recruter des personnes ayant les capacités, les compétences de Fenel et Mohamed. Et puis tout s'est enchaîné, ils ont rencontré le directeur de la régie de quartier, ils ont convenu d'un essai et puis ça s'est fait comme ça. Ils ont convaincu et ont apprécié l'emploi.

Arriver dans la régie de quartier c'est bien, ils ont un emploi prévu jusqu'au dix janvier mais l'objectif c'est quand même de rejoindre rapidement le secteur marchand, les entreprises traditionnelles, dans leur spécialités. Pour l'un c'est la maçonnerie, pour le second c'est la peinture et le ravalement. Donc il faut assurer le passage, maintenant, de la régie de quartier vers le secteur plus traditionnel. Alors là, évidemment, il y a les personnes de la régie de quartier qui vont leur donner un coup de main, qui vont les accompagner dans l'insertion, les conseillers de Mohamed et Fenel au Dispositif RMI vont aussi continuer leur travail d'accompagnement, mais on a eu l'idée de rajouter une touche en faisant appel au parrainage.

Le parrainage, c'est l'action de bénévoles qui viennent pour aider des personnes en recherche d'emploi à trouver et pérenniser leur emploi. C'est pour nous une première puisque le parrainage se fait traditionnellement pour les moins de 26 ans. Là, nous avons à faire à des personnes qui ont déjà un passé professionnel. Par chance, un parrain du secteur du bâtiment est partant pour accompagner des personnes de plus de 26 ans, donc, la liaison a été réalisée juste au moment de l'entrée à la régie de quartier sur l'emploi et en relation avec les autres partenaires.

Fenel et Mohamed ont besoin de temps pour reprendre une activité. L'un et l'autre n'avaient pas travaillé depuis longtemps, avec tout qui s'enchaîne : il faut travailler sur l'emploi, le logement etc. Donc c'est un long parcours et le parrain sera là pour épauler tous les professionnels dans le cheminement vers cet

emploi.

Notre public a beaucoup de mal à conserver l'emploi retrouvé. Bien souvent toutes ces personnes en difficulté sont considérées comme un volant disponible prêt à l'emploi que l'on prend et que l'on laisse au gré des carnets de commandes et de l'évolution de la situation économique. Donc ces gens qui ont eu des accidents de parcours sont en fait plus malmenés que ceux qui sont normalement - et c'est pas un privilège, c'est pas un luxe - installés dans un emploi pérenne.

Ils sont obligés de passer par des étapes successives. L'une des étapes ça a été de se réentraîner à venir de façon régulière faire de la recherche d'emploi, se réentraîner à échanger avec les gens du groupe et avec les gens de l'extérieur, se réentraîner à rencontrer des responsables qui sont susceptibles de les recruter et là on en est à se réentraîner à continuer de chercher un emploi. Donc il n'est pas souhaitable qu'ils s' « installent » dans un emploi d'insertion, il faut retrouver l'emploi traditionnel et durable.

Plusieurs étapes ont été franchies: le travail a été préparé en amont par les conseillères, c'est à dire proposer une recherche d'emploi différente, c'est pas facile de dire aux gens : nous allons

vous aider à trouver un emploi mais nous ne le ferons pas à votre place et c'est vous qui êtes les mieux placés pour trouver votre emploi; une autre étape qui est l' « AVE » en groupe ; c'est pas facile de faire travailler des personnes qui ont moins de 26 ans et des personnes qui ont plus de 40 ans, des personnes qui sortent de l'école et d'autres qui peuvent avoir connu des années de chômage... Nous sommes au début d'une nouvelle étape, pour ces deux personnes.

À la régie de quartier, ils travaillent avec des jeunes de moins de 26 ans. Fenel et Mohamed, n'ont pas le même âge, ils n'ont pas la même vision. Là, il faut qu'ils l'intègrent, il faut qu'ils vivent avec... Là, ils reprennent leurs droits de citoyens et c'est bien comme ça.

Pour nous, le plus important est de les voir détendus et à nouveau souriants . »

**« les rendre un maximum autonomes pour être en capacité de trouver eux-mêmes leur emploi. »**

## ACCOMPAGNEMENT VERS L'EMPLOI (FIN)

« Je m'appelle DUCLEON Fenel, j'ai eu des difficultés de travail pendant trois ans. J'ai fait une formation avec la Plateforme Emploi et j'ai trouvé un boulot. C'est pas tellement formidable mais il faut faire avec quand même.

Ma profession, c'est peintre, enduiseur, revêtement de sols. Ça fait longtemps que je n'ai pas travaillé, presque 4 ans.

Je m'appelle TLILI Mohamed, presque 6 ans que je n'ai pas travaillé. J'ai fait une formation à la Plateforme Emploi pour trouver du travail, et j'ai trouvé du travail. Avant j'ai fait de la peinture et aide maçon, tout ça... et comme je trouve pas... c'est dur maintenant l'hiver de trouver du travail dans la maçonnerie, la peinture...

**- Depuis combien de temps vous travaillez ici ?**

F: - Trois semaines déjà. On a fait le nettoyage, les plinthes, on fait tout quoi...

**- Et jusqu'à quand ?**

F: - Jusqu'au dix janvier...  
M: - ...2004.

**- Et après ?**

F: - Après, je ne sais pas si le contrat il va continuer. Mais moi, je vais accepter pour continuer. Je pense à ça quand même.

**- Et pour vous Mohamed, comment ça se passe ?**

M: - Le travail se passe bien, il n'y a personne avec nous, on nous dit ce qu'il faut faire et on le fait, il n'y a pas de problèmes. Avec le patron, on est tranquille.

F: - On fait le nettoyage, la peinture, les moquettes, ramasser les poubelles... on fait tout, quoi...

M: - ... balayer..

**- Et ça vous plait comme travail ?**

F: - Eh ben oui ! S'ils nous proposent autre chose, je verrais, parce que je dois m'occuper de ma famille. Comme je n'ai pas trouvé autre chose, c'est bon quand même.

**- Comment avez-vous trouvé ce poste ?**

F: - J'ai trouvé ce poste par la plateforme avec le groupe organisé par Monsieur Gérard et par nos conseillers.

**- Et donc eux, ils vous ont aidé à trouver ce travail ?**

F: - C'est ça.

**- Et ça n'a pas été trop difficile de recommencer à travailler ?**

F: - Non, c'est bon, je suis actif, hein ?

M: - L'heure, c'est l'heure, 'y a pas de problème. Même le patron, il est content et nous, on est content de lui. Il est gentil.

**- Ça se passe bien, alors ?**

F: - Oh oui !

M: - Impeccable ! »



## INFOS PRATIQUES

### MODALITÉS D'INSCRIPTION À L'ANPE

Pour être inscrit à l'Agence pour l'emploi, il faut se rendre au préalable à l'antenne ASSEDIC, muni d'une pièce d'identité.

Vous aurez ensuite quinze jours pour vous présenter à l'ANPE et avoir un premier entretien avec un conseiller qui validera votre inscription.

### B I B L I O T H È Q U E S

Il existe quatre bibliothèques à Aubervilliers dans lesquelles vous pouvez consulter ou emprunter des ouvrages.

Pour vous inscrire, munissez-vous d'une pièce d'identité et d'une quittance de loyer ou autre justificatif de domicile. L'inscription est gratuite.

### Quelles formations existe-t-il ? Comment les trouver ?

En terme de formation, tout est envisageable, ou presque, en sachant malgré tout que l'on en trouve le plus grand nombre en direction des métiers les plus porteurs.

Toutes sortes de formations existent donc : de la mobilisation autour d'un projet jusqu'à la formation qualifiante dont on peut sortir avec un diplôme d'État.

Elles peuvent être payantes, gratuites ou même rémunérées en fonction du contenu (spécialisation) et du public auquel elles s'adressent.

#### Comment les trouver ?

Pour les personnes déjà suivies par un service d'insertion, il suffit d'en parler à un conseiller. Sinon, les agences locales pour l'emploi ont un espace, à l'accueil, réservé aux formations. L'AFPA de Stains propose une documentation constituée essentiellement de ses propres offres qui balayent quasiment tous les secteurs professionnels. Enfin, le CIDJ (centre d'information et de documentation de la Jeunesse) qui malgré son nom ne s'adresse pas exclusivement aux moins de 26 ans mais bien à toute personne en recherche d'informations sur les métiers. En tout état de cause, rapprochez-vous des services locaux de l'insertion : Mission locale, Accueil des travailleurs handicapés, Dispositif RMI, ANPE/PLIE, qui pourront vous conseiller.

## ADRESSES

### ASSEDIC

51, rue de Presles  
93300-Aubervilliers  
0 811 01 01 93

### ANPE

81, avenue Victor Hugo  
93300-Aubervilliers  
01 48 34 92 24

### Bibliothèques

Saint John Perse  
2, rue Edouard Poisson

Henri Michaux  
27 bis, rue Lopez et  
Jules Martin

André Breton  
1, rue Bordier

Paul Éluard  
30, rue Gaetan Lamy

### AFPA

place des Droits de  
l'enfant - 1, rue de la  
Citoyenneté  
93240-STAINS  
01 49 40 43 31

### CIDJ

101, quai Branly  
75015-PARIS

### Mission Locale:

122 bis, rue André  
Karman  
93300-AUBERVILLIERS

Prochain numéro en mars.  
Pour nous joindre, l'adresse:  
**PLIE, 98, avenue de la  
République à Aubervilliers**  
le téléphone : 01 48 11 08 87  
le mail: [auberechos@voila.fr](mailto:auberechos@voila.fr)